



## Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

### Séance du 18 octobre 2022

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil  
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,  
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

*La séance est ouverte à 18h03 et levée à 19h15*

#### Étaient présents :

**G.B.M** : BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ;  
DEVESA Cyril ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ;  
JANNIN Jean-Pierre suppléant de Vincent FIÉTIER ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ;  
LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; LEMERCIER Myriam ; MAILLARD Valérie ; MÉNESTRIER  
Jean-François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;  
**C.C.L.L** : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ;  
MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;  
**C.C.V.M** : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland ;

#### Étaient excusés :

**G.B.M** : FIÉTIER Vincent ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MICHEL Marie-Thérèse ; VIÉNET  
Romain suppléant de M. Christian MAGNIN-FEYSOT.  
**C.C.L.L** :  
**C.C.V.M** :

**Secrétaire de séance** : GAGLIOLO Lorine

#### Procuration de vote :

**Mandants** : Nadine DUSSAUCY,  
**Mandataires** : DEVESA Cyril.

**Objet : 1A. Approbation du procès-verbal et du compte-rendu du Comité Syndical du  
28 juin 2022  
2022/10\_01-42**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – TOUTES COMPÉTENCES

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ET DU COMPTE RENDU DU  
COMITÉ SYNDICAL DU 28 JUIN 2022**

**Rapporteur** : Monsieur Cyril DEVESA, Président

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,  
Monsieur le Président :**

- ouvre la séance du Comité syndical,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

**À l'unanimité, le Comité Syndical nomme Madame Lorine GAGLIOLO, secrétaire de séance et approuve le procès-verbal et le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 28 juin 2022.**

Pour extrait conforme,  
Le Président du SYBERT,  
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 32  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0



Secrétaire de séance,  
GAGLIOLO Lorine